



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 15
En exercice : 17
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI VINGT CINQ JANVIER** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **18 janvier 2024**

Présents : BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia, LOUIS Gilles

Absents ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance :
MOTARD Daniel

DE 004-2024-01-004 BAIL DU LOCAL COMMERCIAL 2 AVENUE SORIGNET

Daniel MOTARD indique que le local 2 avenue Sorignet est désormais libre, il indique que le local a été doté d'un chauffe-eau et que les radiateurs ont été changés, aussi il convient de procéder à une actualisation du loyer pratiqué. Le loyer au 1^{er} août 2023 était de 330,71 € et il propose de le porter à 380 € par mois.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***DIT qu'à compter du 1^{er} février 2024 le loyer sera porté à 380 € par mois***
- ***DIT qu'il sera révisé annuellement à la date anniversaire du bail***
- ***AUTORISE le maire à signer tous documents à intervenir***



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 30 janvier 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville